

VOTRE CONTACT

RESPONSABLE RÉGIONAL, Nathalie Moutarde, bureaux du Moniteur, 17, rue d'Uzès, 75002 Paris
- Tél. : 01.40.13.32.37, fax : 01.40.13.94.95, e-mail : nmoutarde@groupemoniteur.fr

LIBRAIRIES : 7, place de l'Odéon, 75006 Paris - Tél. : 01.44.41.15.75 • 17, rue d'Uzès, 75002 Paris - Tél. : 01.40.13.33.80 • 1, place du Trocadéro, 75016 Paris - Tél. : 01.78.09.03.00.

PERMIS DE CONSTRUIRE _ page 73

YVELINES ALAIN SCHMITZ, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

« Etre toujours plus efficace »

En juillet 2009, Alain Schmitz, qui était vice-président en charge de l'urbanisme et du logement, a succédé à Pierre Bédier à la présidence du conseil général des Yvelines. Premier bilan, un an après.



Alain Schmitz : « Nous comptons bien faire prendre conscience que les Yvelines font partie du Grand Paris et nous allons adhérer à Paris Métropole en septembre. »

Quel regard portez-vous sur votre première année de présidence ?

Cette année a été intense et riche en événements et réalisations pour les Yvelinois même si elle s'est déroulée dans des conditions parfois difficiles. En particulier, il a fallu mettre un terme au projet de circuit de Formule 1. Porté par mon prédécesseur, Pierre Bédier, il était l'occasion de soutenir la filière automobile et ses emplois. Malheureusement ce projet dépassait le strict cadre départemental et il s'est heurté à de fortes résistances au niveau de l'Etat ajouté à des difficultés techniques liées notamment à la présence de nappes phréatiques sur le site choisi. Désormais et comme convenu, les terrains ont été restitués à l'agriculture. Par ailleurs, j'ai poursuivi avec détermination le plan d'appui à la filière automobile et réaffirmé mon soutien total au projet départemental de Vallée de l'automobile, enjeu d'avenir majeur pour les Yvelines.

Et vous vous êtes heurtés aux difficultés budgétaires ?

Les six premiers mois de ma présidence ont été axés sur l'industrie automobile et la préparation budgétaire dans un contexte économique difficile et d'évolution de la fiscalité locale. La crise nous a impactés plus vite et plus fort que nous ne le pensions. D'où la décision d'augmenter la fiscalité directe de 14,8%, uniquement pour couvrir l'augmentation des dépenses

sociales obligatoires (32 millions). J'ai parallèlement réussi à limiter la hausse du budget de fonctionnement (+2,5% contre +7% en 2009). Cette décision m'a permis de consolider le budget d'investissement afin de développer l'activité économique du département. La solidarité et le dynamisme sont les deux grandes priorités qui guident mes décisions afin d'être toujours plus efficace vis-à-vis de la population et des élus.

Comment ce dynamisme se concrétise-t-il ?

Les efforts d'investissement du département sont maintenus à un haut niveau de l'ordre de 300 millions d'euros. Au plan des infrastructures, nous avons conforté nos principaux dispositifs pour les communes notamment notre politique contractuelle ainsi que l'amélioration du réseau routier. Au plan économique, la deuxième

phase du réseau très haut débit (34 millions pour 310 km) (1) va permettre d'irriguer toutes les zones d'activités du département. Sans attendre, nous allons lancer l'élaboration de la troisième et dernière phase. Tout le territoire sera couvert, notamment la zone rurale du sud et de l'ouest du département. Il est fondamental que les Yvelines conservent leur avance dans le domaine du très haut débit. Nous avons aussi engagé 43 millions dans l'opération d'intérêt national Seine Aval, avec l'Etat et la région. Sur 2010-2013, 129 millions vont être injectés dans ce projet de territoire.

Mais vous avez diminué l'aide aux communes dans le cadre des contrats de développement de l'offre résidentielle (CDOR) ?

Nous avons effectivement réduit l'aide de 10 000 à 5 000 euros par logement. Au départ, une impul-

sion était nécessaire. Elle a créé un impact extraordinaire. Nous avons presque doublé la capacité de construction en passant de 3 500 à 6 500 logements par an. Entre 2006 et 2009, nous avons signé 68 CDOR portant sur 27 000 logements. Avec les nouveaux contrats, nous devrions pouvoir porter la programmation à 40 000 logements. Ce n'est pas neutre. Pour 100 CDOR signés, le département aura versé 200 millions d'euros.

Avez-vous d'autres priorités en matière d'investissement ?

Les circulations douces. Dès qu'une nouvelle voirie est créée, un site propre est réservé aux piétons et aux cyclistes. Les infrastructures de transport sont aussi très importantes. Nous voulons à la fois réduire le temps de trajet domicile-travail et créer les conditions pour attirer les entreprises, comme nous l'avons fait sur le site de Satory. Il y a de vrais enjeux de territoire dans les Yvelines. C'est pourquoi je défends envers et contre tout la nécessité de désenclaver la boucle de Chanteloup par la construction d'un pont à Achères, d'autant qu'on ne sait toujours pas si le bouclage de l'A104 se fera ou pas. Et bien sûr, le prolongement d'Eole (RER E) à l'ouest constitue une priorité.

Comment vous inscrivez-vous dans le Grand Paris ?

Le Grand Paris va permettre de braquer les projecteurs sur la vallée de la Seine et nos ports d'Achères et de Limay. Nous comptons bien faire prendre conscience que les Yvelines font partie du Grand Paris et nous allons adhérer à Paris Métropole en septembre.

PROPOS RECUEILLIS PAR PASCALE TESSIER ET NATHALIE MOUTARDE ■

(1) La 1^{re} phase portait sur 210 km (19 millions).